



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MINGANIE MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, tenue le 11 février 2021 à 10 h 15 en la salle de conférence du bureau municipal, sise au 25 B, chemin des Forestiers, Port-Menier, lieu ordinaire dudit conseil et conformément au *Code municipal* sont présents son honneur le maire John Pineault, mesdames les conseillères, Isabelle Plante, Shawna Doucet et Hélène Boulanger, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, est présent et agit à titre de greffier.

2021-02-763 : Renonciation au délai de l'avis de convocation - 1

Considérant que les membres du conseil ont tenu une séance de travail dans laquelle chacun a pu prendre connaissance de toutes les informations nécessaires à la prise de décision concernant les sujets apparaissant dans l'ordre du jour;

Considérant que tous les membres du conseil sont présents, sans exception;

À ces causes,

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement de renoncer, tel que le prévoit l'article 157 du *Code municipal du Québec*, au délai de l'avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire et d'ouvrir ladite séance sans autre avis.

Ouverture de la séance extraordinaire du 11 février 2021 - 2

Monsieur John Pineault, maire, ouvre la séance extraordinaire du conseil du 11 février 2021 à 10 h 15 après constatation du quorum.

2021-02-764 : Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 février 2021 - 3

1. Renonciation au délai de l'avis de convocation;
2. Ouverture de la séance extraordinaire;
3. Approbation de l'ordre du jour;
4. Adoption du règlement 2021-15 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 60 000 \$ pour les travaux de rénovation extérieur et intérieur de l'église;
5. Demande d'une licence de constructeur-propriétaire;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 11 février 2021, tel que transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

2021-02-765 : Adoption du règlement 2021-15 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 60 000 \$ pour les travaux de rénovation extérieur et intérieur de l'église - 4

Considérant que les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du règlement d'emprunt 2021-15 d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture;

Considérant que l'avis de motion et le projet de règlement 2021-15 ont dûment été donné par madame Isabelle Plante à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 février 2021;

À ces causes,

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement d'adopter le règlement d'emprunt 2021-15 pour la rénovation de l'église.



No de résolution
ou annotation

Municipalité de L'Île-d'Anticosti Procès-verbaux

2021-02-766 : Demande d'une licence de constructeur-propritaire - 5

Considérant que la Municipalité a plusieurs projets d'infrastructure en cours et à venir;

Considérant que la Municipalité souhaite gérer et effectuer elle-même ses projets et que pour ce faire, la Municipalité doit posséder une licence de type « constructeur-propritaire »

Considérant que monsieur Alain Touchette, chargé de projet en infrastructure pour le compte de la municipalité, est détenteur d'une licence de la Régie du bâtiment, et qu'à ce titre, peut agir comme « répondant » de la licence de constructeur-propritaire de la municipalité;

Considérant que les travaux doivent être effectués rapidement, un traitement prioritaire sera demandé et les frais relatifs à une telle demande seront déboursés;

À ces causes,

Il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement :

d'autoriser monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti la demande de licence de constructeur-propritaire auprès de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ);

d'autoriser le paiement de 1 135,05 \$ plus les frais de traitement prioritaire pour une somme totale de 1 492,83 \$ liée à cette demande dès maintenant.

6. Période de questions


Aucun citoyen n'est présent.

2021-02-767 : Clôture de la séance extraordinaire du 11 février 2021 - 7

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement de clôturer la séance extraordinaire du conseil du 11 février 2021.

Levée de la séance extraordinaire du conseil du 11 février 2021

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur le maire, John Pineault, lève la séance extraordinaire du 11 février 2021 à 10 h 26.



John Pineault
Maire



Mathieu Gravel
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Je, Mathieu Gravel, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2021 afin d'effectuer le paiement des dépenses de la présente séance du conseil ci-dessus mentionnées.



Mathieu Gravel
Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim